



---

DESTINATAIRES : Tous les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITRICE : Docteure Caroline Bourassa-Fulop, directrice médicale et des services professionnels

DATE : Le 18 mars 2026

OBJET : **Couverture plastie Hôpital Anna-Laberge**

---

Nous vous informons d'un **bris de service en plastie** à l'Hôpital Anna-Laberge (HAL) **du 18 mars au 3 avril 2026**.

Voici comment la couverture sera assurée durant cette période :

**Du 24 mars au 2 avril 2026**, le Dr Ang Li couvrira les traumatismes de la main.

**Du 18 mars au 23 mars 2026 inclusivement ainsi que le 3 avril 2026**, un corridor de service temporaire sera mis en place pour les traumatismes de la main, en collaboration avec l'Hôpital du Haut-Richelieu (HHR).

Durant cette période, les orthopédistes de l'Hôpital du Haut-Richelieu pourront être sollicités pour la prise en charge des traumatismes de la main.

La demande de consultation devra être acheminée par télécopieur au 450 359-5071 ou par courriel à : [clin.ext.hhr.ciSSSMC16@SSSS.gouv.qc.ca](mailto:clin.ext.hhr.ciSSSMC16@SSSS.gouv.qc.ca). **L'urgentologue devra également remettre une consultation papier au patient**, qui devra la présenter lors de sa visite à HHR. Les patients peuvent ensuite se présenter en orthopédie à la clinique externe de HHR le lendemain matin (lundi au vendredi), entre 9 h et 10 h.

Il est à noter que la couverture à HHR inclut désormais la prise en charge des lacérations et des ruptures de tendons fléchisseurs. Toutefois, les cas de réimplantation ou de revascularisation ne sont toujours pas pris en charge.

Pour les **autres urgences en plastie**, le service de plastie du CISSS de l'Estrie accepte de prendre en charge nos patients. L'équipe pourra être rejointe via la téléphoniste au 819-346-1110 option 0.

Nous vous remercions de votre collaboration.